



FCP NOVA EUROPE ISR - RAPPORT DE GESTION

Exercice du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

Société de gestion : EIFFEL INVESTMENT GROUP

Dépositaire (Centralisateur) : Société Générale

Valorisateur : Société Générale

Commissaire aux comptes : Deloitte & Associés

Eiffel Investment Groupe – 9 rue Newton – 75116 PARIS
Tél : +33 (0)1 39 54 35 67 / Fax : +33 (0)1 39 54 53 76
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF le 1^{er} Septembre 2010
sous le N° : GP 10000035
www.eiffel-ig.com

FCP NOVA EUROPE ISR - RAPPORT DE GESTION

Le fonds a été créé le 10 décembre 2013.

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DE L'ACTIF NET

	Actif net			Nombre de parts		Valeur liquidative	
	Parts A	Parts I	Actif net total	Parts A	Parts I	Parts A	Parts I
31/12/2020	42 028 488,55 €	36 531 273,45 €	78 559 762,00 €	168 152,977	1 365,063	249,94 €	26 761,60 €
31/12/2019	29 348 512,44 €	32 530 270,52 €	61 878 782,96 €	131 519,797	1 371,701	223,14 €	23 715,27 €
31/12/2018	13 456 010,83 €	20 108 467,86 €	33 564 478,69 €	76 335,264	1 084,387	176,27 €	18 543,62 €
31/12/2017	9 555 243,83 €	13 227 811,99 €	22 783 055,82 €	46 498,994	618,272	205,49 €	21 394,81 €
31/12/2016	2 824 914,96 €	5 941 034,12 €	8 765 949,08 €	16 788,328	342,213	168,26 €	17 360,63 €
31/12/2015	1 554 744,88 €	5 423 996,25 €	6 978 741,13 €	10 365,275	353,475	149,99 €	15 344,78 €
31/12/2014	304 416,37 €	2 655 380,73 €	2 959 797,10 €	2 489,610	214,893	122,27 €	12 356,75 €
31/12/2013	203,38 €	831 296,99 €	831 500,37 €	2,000	81,700	101,69 €	10 174,99 €
10/12/2013	200,00 €	767 000,00 €	767 200,00 €	2,000	76,700	100,00 €	10 000,00 €

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du FCP NOVA EUROPE ISR est, dans le cadre d'une allocation dynamique décidée par la société de gestion, de surperformer à long terme l'indicateur de référence MSCI EUROPE SMALL CAP sur la durée de placement recommandée, tout en intégrant des critères extra-financiers (Environnement, Social, Gouvernance) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds afin de l'enrichir, et de contribuer à faire progresser les entreprises sur les enjeux ESG.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherchera jamais à reproduire, ni en termes d'exposition géographique, ni en termes d'exposition sectorielle, la composition d'un indicateur de référence. L'indice MSCI EUROPE SMALL CAP est un indicateur représentatif de la gestion de NOVA EUROPE ISR.

L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice.

Stratégie d'investissement :

Pour répondre à son objectif de gestion le FCP est essentiellement investi en actions de l'Union Européenne. A ce titre, le FCP est en permanence exposé à hauteur de 60% au moins sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de l'Union Européenne, dont éventuellement les marchés de la zone euro.

Le FCP étant éligible au Plan d'Epargne en Actions « P.E.A » ainsi qu'au Plan d'Epargne en Actions destiné au financement des Petites et Moyennes Entreprises et des entreprises de taille intermédiaires « PEA-PME », il est, en conséquence, en permanence investi à hauteur de 75% au moins en actions des pays de l'Union Européenne, la Norvège et l'Islande, émises par des sociétés qui respectent les critères suivants : moins de 5000 salariés d'une part, chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 millions d'euros ou total de bilan inférieur à 2 000 millions d'euros, d'autre part.

La gestion du FCP s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres -« stock picking »- obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus qui passe notamment par la rencontre directe des dirigeants des entreprises dans lesquelles le fonds investit. Les sociétés sélectionnées placent

l'innovation (de produit, de processus, d'organisation, marketing...) au cœur de leur stratégie de développement. Cette stratégie leur confère un avantage concurrentiel sur des marchés à fortes barrières à l'entrée, leur ouvrant des perspectives de rentabilité élevée permettant de financer leur développement à long terme.

L'approche ESG mise en œuvre (approche Best In Universe) s'articule autour de 3 volets : une exclusion sectorielle de secteurs controversés, une analyse et un suivi des controverses des entreprises sélectionnées, et une évaluation ESG basée sur le référentiel Gaïa Rating (Ethifinance), qui s'articule autour de 4 thématiques (Environnement, Social, Gouvernance, Parties prenantes externes) permettant d'aboutir à une note sur 100. A titre d'exemple, sont notamment évalués : l'indépendance du conseil d'administration, la mixité dans les effectifs, ou encore les émissions de gaz à effet de serre. Les détails de la politique ESG sont détaillées dans le prospectus du fonds et dans son Code de Transparence, disponibles sur le site de la Société de Gestion www.eiffel-ig.com.

La stratégie d'investissement se fait sans contrainte a priori d'allocation par zone, secteur ou type de valeurs. Le FCP investit sur des petites et moyennes valeurs dont la capitalisation boursière est comprise entre 150 millions d'euros et 6 milliards d'euros. En tout état de cause, le fonds investira dans des titres permettant d'assurer la liquidité quotidienne du fonds.

La part de l'actif qui n'a pas été investie en actions, faute d'opportunités d'investissement, pourra être placée en obligations, instruments du marché monétaire ou parts de fonds dans la limite de 25% de l'actif du fonds.

Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en titres d'autres OPCVM français et/ou européens coordonnés ou FIA mais répondant aux quatre critères définis à l'article R 214-13 du Code monétaire et financier, afin de remplir l'objectif de gestion ou de rémunérer la trésorerie.

Le FCP pourra utiliser des instruments dérivés simple de gré à gré ou sur un marché réglementé dans le but de couvrir partiellement le fonds contre une évolution défavorable des indices et des devises.

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas du marché. La performance du FCP peut ainsi être sensiblement supérieure ou inférieure à celle de l'indicateur de référence.

COMMENTAIRES DE GESTION :

Au cours de l'année 2020, le FCP NOVA Europe ISR progresse de +12,01% sur la part A et de +12,85% sur la part I. L'indicateur de référence (MSCI Europe Small Cap Net TR) progresse quant à lui de +4,58%.

NOVA Europe ISR profite de la bonne tenue de ses deux secteurs de prédilection que sont la santé et le digital. Au niveau géographique, on observe que la France est le principal contributeur sur l'année grâce à des titres tels que :

- Valneva (+201,6% performance en 2020) : le spécialiste français des vaccins, bien que pénalisé par les ventes en retrait de ses vaccins du voyageur, profite de l'annonce du succès de sa phase II dans la maladie de Lyme lui permettant de développer un partenariat avec Pfizer. La société profite également du lancement de son étude pour un candidat vaccin contre la COVID 19 pour lequel le Royaume-Uni a déjà passé une commande.

- Pharmagest (+83,8%) : le spécialiste français des logiciels pour les établissements de santé profite de plus de 60% de revenus récurrents, grâce à ses ventes par abonnement, pour traverser la crise. En sus, la société a vu son carnet de commandes s'étoffer suite aux manques de digitalisation du secteur de la santé mis en avant par la crise de la COVID 19.
- Esker (+91,1%) : le spécialiste français des logiciels de dématérialisation de documents jouit également d'une forte récurrence de ses revenus (plus de 80%) lui permettant donc d'être un acteur relativement résilient et défensif. Tout comme Pharmagest, la société profite d'un carnet de commandes fourni lui permettant d'afficher une croissance de 10% de ses revenus sur les 9 premiers mois de 2020.
- Focus Home Interactive (+72,4% depuis l'entrée en portefeuille en juillet 2020) : le spécialiste de l'édition de jeux vidéo a changé d'actionnaire de référence et celui-ci a mis en place une stratégie plus offensive d'acquisitions de studios de création. Cela devrait donc permettre au groupe de mieux maîtriser la chaîne de valeur et d'avoir un meilleur contrôle sur la propriété intellectuelle de ses jeux.

A contrario, la performance négative de certains titres est venue tempérer la performance globale du portefeuille à l'instar de :

- Datagroup (-23,4%) : l'Entreprise de Services Numériques allemande est pénalisée par des coûts exceptionnels de mises en route d'importants projets et de restructuration d'une acquisition récente spécialisée dans le secteur bancaire. Pour autant, le groupe conserve une bonne dynamique commerciale lui permettant d'anticiper un retour à meilleure fortune en 2021.
- Almirall (-26,7%) : le laboratoire pharmaceutique espagnol spécialisé dans la dermatologie voit son cours de bourse reculer sous le double effet de la sortie d'un produit générique aux Etats-Unis sur l'un de ses marchés mais aussi le fort ralentissement des prescriptions de dermatologue suite à la fermeture momentanée de nombreux cabinets lors des phases de confinement.
- Oeneo (-21,2%) : le spécialiste français des solutions de bouchage et de tonnellerie subit l'attentisme de ses clients inquiets suite à la fermeture des réseaux de cafés, hôtels et restaurants. Pour autant, son positionnement premium et technologique lui permet de bien résister et de n'afficher un recul de seulement -2% de ses revenus sur son premier semestre fiscal (Avril-Septembre).

Au 31/12/2020, le portefeuille est constitué de 45 sociétés.

Parmi ces sociétés, certaines lignes ont été initiées au cours de l'exercice 2020 :

- Focus Home Interactive (France, Services de Communication) : la société est spécialisée dans l'édition de jeux vidéo AA (budget de développement de 5-20M€) et procède à des acquisitions de studios afin de remonter la chaîne de valeur.
- Wiit (Italie, Technologies de l'Information) : la société est spécialisée dans l'hébergement d'application critique d'entreprises dans le cloud privé, une thématique poussée par les sujets de cybersécurité.
- Albioma (France, Services aux Collectivités) : la société est spécialisée dans la production d'énergie renouvelable en outre-mer et au Brésil en réutilisant les déchets de l'industrie sucrière. La société développe également ses compétences dans le photovoltaïque.

- Sedana Medical (Suède, Santé): la société est spécialisée dans les équipements pour la sédation. Ces produits sont en cours d'approbation en Europe et aux Etats-Unis.
- Focusrite (Royaume-Uni, Consommation Discrétionnaire): la société est spécialisée dans les équipements audio haut de gamme ainsi que les logiciels inclus sur ces instruments. Leurs équipements servent tant à l'enregistrement qu'à la diffusion audio.
- Novacyt (France, Santé): la société est spécialisée dans les tests de diagnostic, elle s'est démarquée lors de la crise sanitaire grâce à la sortie parmi les premiers d'un test de détection de la COVID 19.
- Mensch & Machine (Allemagne, Technologies de l'Information): la société est spécialisée dans l'édition de logiciel propre pour l'industrie mais est aussi le premier revendeur européen de solutions développées par Autodesk.
- Carel (Italie, Industrie): la société est spécialisée dans les capteurs de température, d'humidité, ... inclus dans de nombreux systèmes de chauffage et de réfrigération à destination de la distribution alimentaire ou encore pour les centres de données.
- Probi (Suède, Santé): la société est spécialisée dans la production et la vente de probiotiques pour l'industrie alimentaire et pharmaceutique notamment.

Certaines lignes ont été totalement soldées en 2020 :

- Guerbet (France, Santé): la société française spécialisée dans les produits de contraste pour la radiologie est mise sous pression par la sortie d'un produit générique concurrent aux Etats-Unis et devra également se réorganiser suite au remaniement de la direction.
- Nemetschek (Allemagne, Technologies de l'Information): la société de logiciels pour la construction est sortie du portefeuille suite à une hausse de son cours amenant la capitalisation boursière à dépasser la borne haute d'investissement du fonds (6Mds€).
- Diasorin (Italie, Santé): la société italienne spécialisée dans les tests de diagnostic est sortie du portefeuille suite à une hausse de son cours amenant la capitalisation boursière à dépasser la borne haute d'investissement du fonds (6Mds€).
- Ambu (Danemark, Santé): la société danoise d'endoscopes à usage unique est sortie du portefeuille suite à une hausse de son cours amenant la capitalisation boursière à dépasser la borne haute d'investissement du fonds (6Mds€).
- Argenx (Pays-Bas, Santé): la société de biotechnologie néerlandaise est sortie du portefeuille suite à une hausse de son cours amenant la capitalisation boursière à dépasser la borne haute d'investissement du fonds (6Mds€).
- Datalogic (Italie, Industrie): la société industrielle spécialisée dans les lecteurs de code-barre cherche à se développer dans la technologie mobile. Ce marché est toutefois très concurrentiel.
- KPS (Allemagne, Technologies de l'Information): l'Entreprise de Services Numériques voit ses revenus être mis sous pression par son principal client (Lidl) qui représente 30% de son chiffre d'affaires et dont les plans d'investissements digitaux ont été mis en pause.

Les 5 premières lignes du portefeuille au 31/12/2020 représentent 15% de l'actif et sont les suivantes :

- Focus Home Interactive – France, Services de communication : édition de jeux vidéo

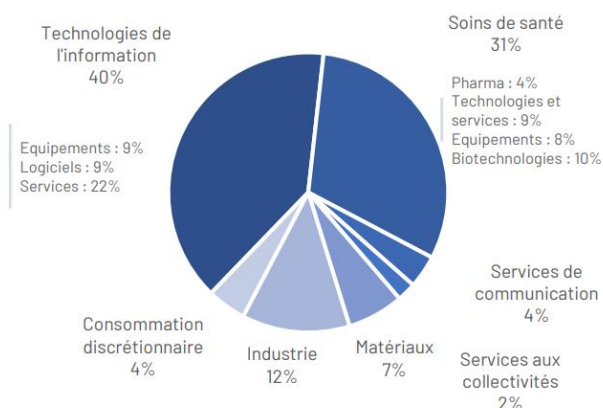
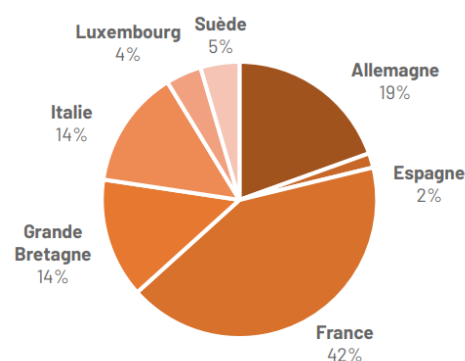
- Valneva – France, Santé : vente et recherche de vaccins
- Esker – France, technologies de l’information : édition de logiciel de dématérialisation de documents
- Evotec – Allemagne, Santé : prestataire pour la recherche clinique externalisée
- Pharmagest – France, Santé : édition de logiciel pour les établissements de santé

Le portefeuille est investi au minimum à 75% en actions de PME et ETI.

Les titres éligibles au PEA représentent, au 31/12/2020, 84,56% de l’actif.

Les titres éligibles au PEA PME représentent, au 31/12/2020, 83,16% de l’actif.

Les investissements réalisés en dehors de France représentent plus de 60% du portefeuille actions à fin décembre 2020 : la France représente 42% de l’allocation actions (vs 32% fin 2019), l’Allemagne 19% (vs 24%), l’Italie 14% (vs 14%), le Royaume-Uni 14% (vs 17%), la Suède 5% (vs 3%), le Luxembourg 4% (vs 5%), et l’Espagne 2% (vs 3%).



Les principaux secteurs représentés dans le FCP au 31/12/2020 sont l’Informatique et Technologies à 40% des actions (vs 39%), la Santé à 31% des actions (vs 34%), l’Industrie 12% (16%), les Matériaux à 7%, la Consommation Discrétionnaire à 4%, les Services de Communication à 4% et les Services aux collectivités représentent 2% de la poche actions du fonds.

La capitalisation médiane des investissements réalisés est de 752M€ au 31/12/2020, la capitalisation moyenne des investissements réalisés est de 1 222M€ au 31/12/2020.

La trésorerie placée ou liquide représente le solde des placements du fonds au 31 décembre 2020.

OPCVM de trésorerie :

- Allianz Euro Oblig CT ISR
- LBPAM 12-18 mois

Commission de mouvement sous-conservateur : N/A.

INDICATEURS DE RISQUES

SRRI Indicateur synthétique de risque et de rendement : 6 sur une échelle de 7



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel votre capital est exposé. L'indicateur de risque et de rendement du FCP NOVA Europe ISR est de 5 en raison de son exposition principale aux marchés actions européens, notamment de petites et moyennes capitalisations, et qui peuvent connaître des fluctuations importantes.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Le risque de liquidité : il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs ;
- Le risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille ;
- Le risque de crédit : il représente le risque qu'un émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements ;
- L'utilisation des instruments financiers à terme peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre OPCVM. Pour en savoir plus sur les risques, veuillez- vous reporter à la rubrique Profil de Risque du prospectus de cet OPCVM.

Calcul du risque global : Non applicable.

INFORMATIONS DIVERSES

Evènements relatifs à la société de gestion :

Néant.

Changements substantiels au cours de l'exercice :

- Modification de l'objectif de gestion et de la stratégie du fonds

A la suite de la labellisation ISR du FCP NOVA Europe ISR, le DICI et le Prospectus du fonds ont été mis à jours afin d'y intégrer la prise en compte de critères extra financiers dans la gestion du fonds dans l'objectif du fonds et la stratégie du fonds. Cette modification n'a pas donné lieu à un agrément mais à l'envoi d'un formulaire de déclaration.

Les modifications entraînées par l'opération :

Modification du profil rendement / risque	NON
Augmentation du profil rendement / risque	NON
Augmentation des frais	NON

Gestion des risques :

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelle une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Pour plus d'information, veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement sa rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus complet, disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion (voir ci-dessous la rubrique « Accès à la documentation de l'OPC »).

Gestion de la liquidité :

La société de gestion de portefeuille a défini une politique de gestion de la liquidité basée sur des indicateurs d'illiquidité. Des mesures d'impact sont réalisées selon une fréquence adaptée et des seuils d'alerte sont prédéfinis. La société de gestion s'appuie donc sur un dispositif de contrôle et de surveillance de la liquidité assurant un traitement équitable des investisseurs.

Instruments financiers détenus et émis par le dépositaire, la société de gestion ou une entité du groupe promoteur :

Néant.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote :

Conformément aux articles 321-132 à 321-134 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte rendu de celui-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance/Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) :

L'actif net du fonds étant inférieur à 500 millions d'euros, NOVA Europe ISR n'est pas soumis aux obligations d'information prévues par le décret 2015-1850 concernant la prise en compte par le fonds de critères ESG dans sa politique d'investissement.

Toutefois, le fonds ayant obtenu le label ISR, il intègre désormais des critères extra-financiers (Environnement, Social, Gouvernance) dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds afin de l'enrichir, et de contribuer à faire progresser les entreprises sur les enjeux ESG.

Compte rendu de la procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties :

Eiffel Investment Group est une société de gestion agréée par l'AMF. Une politique et des procédures ont été définies par Eiffel Investment Group afin que le choix des investissements et des intermédiaires s'effectue de manière indépendante et dans l'intérêt des porteurs. Eiffel Investment Group choisit ses intermédiaires notamment en fonction de leur spécialisation sur les petites valeurs, secteur de prédilection d'Eiffel Investment Group, de leur réactivité, et de leur capacité à proposer des titres adaptés à l'orientation de gestion des OPCVM. Il n'existe pas d'obligation de volume dans les accords entre Eiffel Investment Group et ses intermédiaires. Conformément à la réglementation, la politique de suivi et de sélection des intermédiaires est disponible sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Instruments financiers dérivés :

Néant.

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers (SFTR) :

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Politique de rémunération

La politique de rémunération mise en place au sein d'Eiffel Investment Group SAS est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la Directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds alternatifs, dite « Directive AIFM » ainsi que dans la Directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014, dite « OPCVM 5 » concernant les OPCVM.

Eiffel Investment Group a procédé à l'identification d'une population de collaborateurs exerçant un pouvoir sur la gestion de la société et/ou une incidence sur la performance ou le profil de risque des fonds gérés.

Les dirigeants de la société sont responsables de la mise en œuvre de la politique de rémunération au niveau de la société. La société de gestion dispose d'un comité de rémunération.

L'enveloppe de rémunération variable est déterminée en fonction des performances des fonds et des performances, financières et non financières de la société de gestion, entre autres critères. Cette enveloppe est répartie entre les collaborateurs à la discrétion des dirigeants de la société, en tenant compte pour chaque collaborateur de sa contribution individuelle, de la contribution de son équipe et de la performance collective. Les critères de jugement sont financiers et non financiers, et reflètent l'appréciation de la performance de chaque collaborateur au titre de son rôle et de l'atteinte des objectifs fixés.

Sur l'exercice 2020, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Eiffel Investment Group SAS à l'ensemble de son personnel s'élèvent à 6 029 845 euros (soit 58 bénéficiaires). Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par la société de gestion sur l'exercice : 4 052 567 euros, soit 67,2% du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la société de gestion sur l'exercice : 1 977 278 euros. L'ensemble des collaborateurs est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2020, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations fixes et variables versées sur l'exercice, les rémunérations versées aux cadres supérieurs s'élèvent à 2 102 724 euros et les rémunérations versées aux autres membres du personnel ayant une incidence significative sur le profil de risque des fonds à 2 357 637 euros.

La politique de rémunération est revue annuellement et validée par la Direction d'Eiffel Investment Group. L'examen et l'évaluation annuel de la politique et de son application n'appelle pas de commentaire particulier.

La société de gestion a mis en place un barème de rémunération variable différée conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.

Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion www.eiffel-ig.com, ou sur simple demande écrite de l'investisseur auprès d'Eiffel Investment Group.

Accès à la documentation de l'OPC :

La documentation légale de l'OPC (DICI, prospectus, rapports périodiques ...) est disponible auprès de la Société de gestion, à son siège social ou à l'adresse e-mail suivante : contact@eiffel-ig.com.